

Arrêté N° 2023-267

**portant nomination de Mme Isabel PRADAT PAZ en qualité de chargée de mission
« collaborative online international learning - COIL»**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et notamment l'article 38 ;

Arrête :

- Article 1 :** Madame Isabel PRADAT PAZ, professeure certifiée, est nommée chargée de mission « COIL ».
- Article 2 :** L'intéressée bénéficie d'une équivalence horaire de 48 heures ETD au titre de cette mission.
- Article 3 :** La mission est définie dans la lettre annexée au présent arrêté.
- Article 4 :** Cette mission, qui prend effet à compter du 1^{er} septembre 2023, prendra fin le 31 août 2024.

Fait à Lyon, le 27 septembre 2023

Nathalie DOMPNIER